

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 23 (1999)

Artikel: Etude généalogique : au moulin de Courfaivre
Autor: Christe-Meier, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etude généalogique

AU MOULIN DE COURFAIVRE

C'est sous ce titre évocateur¹ que Marcelin Babey a présenté le Journal manuscrit de Jean Nicolas Barbier, meunier à Courfaivre pendant la Révolution française 1794-1796 en le faisant précéder d'une analyse historique (rappel des principaux événements de l'époque) et de commentaires fort utiles pour la bonne compréhension du texte. Mais voyons d'abord ce qui s'est passé aux époques précédentes.

En 1389, Imier de Ramstein, évêque de Bâle, donne en fief à Henri Voge d'Undervelier le moulin de Courfaivre. C'est par cet acte qu'est, la première fois, mentionnée la présence d'un moulin à Courfaivre².

Le 19 octobre 1593, Pierre Loue chat de Courfaivre, considérant les cordials services et bienfaits à lui administrés par Jehan son fils donne, lègue tout droit et action, part, partage et portion qu'il peult et doibt avoir dans le moulin et ribe de Courfaivre³.

Dans le Registre paroissial de Courfaivre, nous avons aussi relevé, le 19 juin 1689, le décès de Léonard Tabourat d'Ederswiler, meunier à Courfaivre, mais nous n'avons pas trouvé dans les archives de document comme quoi il aurait été investi du fief.

Mais c'est dans un document ultérieur datant de 1772 que l'histoire du moulin de Courfaivre se révèle comme exemple typique du moulin féodal⁴. Il s'agit du dossier intitulé: procès en appel contre le meunier de Courfaivre du 8 mars

1772⁵ qui explique les raisons pour lesquelles le fief du moulin passa des Loue chat aux Tendon et des Tendon aux Barbier.

Selon le document intitulé «Teneur de la feuille d'appel à M. Moser (notaire impérial, du 20 mars 1772)... le moulin, foulon, avec jardin et verger situés entre Courfaivre et Altdorff (=Bassecourt) sont possédés par la famille noble de Flaxland à titre de fief, lequel, par un usage immémorial et confirmé par sentence passée à force de chose jugée et rendue au Conseil aulique en 1665, le 1^{er} juin, a toujours été donné en arrière fief ou subinfeodation sous les clauses expresses, que le dit fief ne pourra être démembré ni aliéné de manière quelconque, ni en tout ni en partie, sous peine de caducité ou commise...

Or il est arrivé que les Loue chat, qui ont possédé le fief avant la sentence de 1665 ont bâti sur le fond fief une maison, grange et dépendance, et l'ont voulu déclarer allodial (= possédés en propre) de quoi la famille de Flaxland ayant eu connaissance, les a fait traduire par devant le juge seigneurial tant pour réintégrer le fief, que pour encourir la commise⁶; faute d'avoir fait les réparations nécessaires et stipulées dans la lettre féodale dans le temps prescrit, où le fiéteur Loue chat se déporta de sa prétention pour le droit d'allodialité de ladite maison et en demanda pardon au seigneur directe.

C'est ainsi que le moulin fut repris par la famille Tendon, dont le premier meunier semble avoir été Pierre, fils de Jean, décédé en 1685, ayant épousé Catherine Friche.

Dans le document de 1772, Pierre est mentionné comme grand-père du possesseur actuel. Mais bien que ce couple ait eu au moins sept enfants, dont trois garçons ayant atteint l'âge adulte, nous n'avons trouvé aucun document mentionnant que l'un d'eux ait été meunier.

Par contre dans une autre branche de la famille Tendon nous avons trouvé deux frères ayant exercé cette profession à la suite de Pierre, soit Nicolas et François, fils d'Henri Tendon dit le Vieux, maire de Courfaivre, décédé le 5 mai 1694, qui avait épousé le 27 février 1656 Aloyse, veuve d'Henri Lanzard, dit Claira⁷.

Nicolas, fils d'Henri⁸, est sans doute le deuxième meunier de la famille Tendon, il s'est marié deux fois, le 30 mai 1684 avec Aloyse Mérillat et le 21 février 1698 avec Marie Catherine Heray des Rouges-Terres; il est l'ancêtre d'une lignée qui s'est maintenue jusqu'à nos jours, il est décédé le 31 novembre 1731⁹.

François, aussi meunier, épouse le 26 février 1699 Marguerite Schaffter qui lui donne sept enfants dont cinq se marièrent¹⁰. Joseph, l'aîné, succédera à son père, décédé le 29 avril 1731.

Ce dernier, né le 28 novembre 1700, meunier, jurati pagi (=maire), avait épousé en 1721 Catherine Rolle, née le 9 octobre 1698, fille de Pierre et de Jean-

ne Bandelier. Il est mentionné comme meunier le 29 mai 1730 à la naissance de sa fille Marie Catherine ; ce couple eut huit enfants dont deux se marièrent et un choisit la vie religieuse¹¹. C'est ce Joseph qui déclencha la procédure judiciaire de 1772 qui conduisit à la perte du fief du moulin pour la famille Tendon selon la sentence du 13 mars 1772 dont nous donnons un extrait :

En la Chancellerie de S.A. Monseigneur l'Evêque de Bâle, Prince du Saint-Empire entre

Noble François Henry baron de Flaxland, seigneur de Dirmenach et autres lieux, chevalier de l'ordre de Malte et colonel du Régiment de Nassau Infanterie, brigadier des armées du Roy, comparant par le Sr Hell bailli à Hirsingen comme chargé des intérêts de la noble famille de Flaxland impétrant contre

Joseph Tendon munier au moulin fief à Courfaivre intimé et encore contre Germain Citerlé¹² notaire comparant par son fils Jean Citerlé et Turs Citerlé son cousin fondés de procuration du 10. courant aussi intimés.

P.O. et vu les actes produits, notamment les contrats emphytéotique des moulins, rive et jardin à Courfaivre donné en arrière fief par la noble famille de Flaxland aux auteurs du premier des intimés, le Conseil déclare l'impétrant non fondé dans la demande qu'il a faite en caducité du fief, de

laquelle demande il le déboute...

Lors de la vente publique qui suivit, le moulin fut acquis par une nouvelle famille du village : les Barbier. Le premier meunier que nous trouvons s'appelle Jean, né le 7 mars 1734, fils de Jean Henri, maire, et de Catherine Frund, qui épouse le 8 avril 1755 Marie Françoise Monnin, née le 15 mars 1737 de Joseph, notaire à Bassecourt, et de Thérèse Pelée. Le couple aura dix enfants¹³ dont François Joseph (1764-1822), qui reprit l'affaire familiale, fut maire et resta célibataire. Jean Barbier, son père, décéda le 1^{er} janvier 1785 à Courfaivre (ex improvisa morte dit le registre paroissial) après une vie mouvementée, selon les archives consultées. Des documents de 1788¹⁴ nous apprennent en effet que le notaire Germain Citerlé

vendit ledit moulin emphytéotique par acte du 12 décembre 1772 au Sieur Jean Barbier, administrateur de la mairie de Courfaivre, et père et mari respectif des appelés, contre une somme de 9000 livres bâloises. Il est à observer dans ledit acte de vente, que ledit acquéreur stipula tant en son nom, qu'au nom de sa femme, d'où il suit que cette dernière qui est aujourd'hui la veuve appelée devint par ce contrat emphytéote¹⁵ avec son mari, ce qui est d'autant moins douteux, que d'un côté elle sacrifie son propre bien pour faire cette acquisition, et que M. l'appelant (de Flaxland) ratifie ce marché et la reconnaît en conséquence comme cofiéteuse...

Mais il arriva que pendant que ces deux acquéreurs jouissaient conjointement de cette usine (= moulin) et qu'ils auraient dû en tirer des profits, le mari de la veuve se livra successivement à des excès qui lui firent contracter à l'insu de sa femme économie des dettes si considérables (s'agit-il de transformations au moulin puisqu'un montant de fenêtre porte la date de 1773?), que ne pouvant plus en supporter le poids, et en craignant avec trop de raison les suites, il prit le parti de se rendre fugitif, et de s'enrôler dans des troupes étrangères.

Cette fuite inopinée laissait une femme et des enfants pupilles dans l'affliction et dans les circonstances les plus critiques... Si la providence ne leur avait ménagé une ressource dans la personne de Jean Barbier, maire et père du fugitif et grand-père des enfants qu'il avait abandonnés. Il est de droit et c'est un principe incontestable, que les dits enfants privés de la puissance paternelle immédiate de leur père, retombaient nécessairement sous celle du vieux Jean Barbier leur grand-père... seul et légitime administrateur de leurs biens, lequel possédait encore une fortune honnête et qui n'avait d'autres héritiers que les dits enfants, et encore une fille, qu'il avait marié au maire Schafter de Courtételle, il songea efficacement aux moyens de remettre la veuve et les enfants appelés dans une situation à pouvoir subsister et recevoir une éducation convenable...

Son projet se résumait en trois points :

1. *Mettre les créanciers hors de risque et de dangers en se constituant caution pour la sûreté de leurs répétitions (créances) ;*
2. *Qu'il vendrait tous les allodiaux de cette famille, et que du prix en provenant il éteindrait une grande partie des dettes, et enfin*
3. *Que si les créanciers faisaient mettre le moulin fief à monte (aux enchères), il le monterait pour la femme et enfants de son fils fugitif, et qu'il s'en rendrait adjudicataire en leur nom et profit...*

Ce fut sur le 16 septembre 1781 que tout le public et les amateurs furent

invités à comparaître au lieu et village de Courfaivre pour enchérir les biens tant meubles qu'immeubles de cette famille, le notaire Comte (de Courtétable) y parut comme président et comme commissaire de la Seigneurie. L'on y vit non seulement toute la communauté de Courfaivre, mais aussi une quantité d'étrangers. Ce fut en présence du dit notaire et de tout ce monde, que le vieux maire Jean Barbier grand-père des dits enfants déclara ouvertement et publiquement, et à réitérées fois, que les mises et enchères qu'il faisait sur le moulin et dépendances, étaient pour et au nom de la femme et des enfants de son fils...

Malheureusement le notaire Comte oublia d'apporter cette précision sur l'acte de vente. Le dit grand-père le lui fit remarquer en disant que M. le baron de Flaxland ne manquerait pas d'en tirer le prétexte de lui faire payer les laudannes¹⁶.

C'est ce qui arriva effectivement, d'où recours du grand-père au Conseil aulique, sentence, puis appel aux Tribunaux impériaux. Nous ne savons pas comment se termina cette affaire. Mais sans doute, à l'avantage des Barbier puisqu'ils conservèrent le moulin durant les générations qui suivirent.

En effet, François Joseph, né le 27 mai 1806, succéda à son homonyme ; fils de Jean Nicolas (frère du précédent) et de Catherine Routet, il épousa le 25 septembre 1838 Agathe Bandelier, née le 2 février 1814, de Joseph et Anne Marie Fleury ; ils eurent onze enfants dont trois filles¹⁷ qui se marièrent et un fils, Joseph Sébastien, né le 10 février 1841, le dernier meunier de la famille, resté célibataire qui décéda en 1875. Selon l'Annuaire administratif, commercial et industriel du Jura bernois pour 1855-1856, Joseph Sébastien Barbier gérait non seulement le moulin, mais aussi la scierie.

Vers 1880, le moulin était exploité par la famille Mahon, bourgeoise de Glovelier, propriétaire et exploitante du moulin de Séprais. Il s'agit de François Mahon, né à Glovelier le 6 janvier 1831, fils de Pierre-Joseph et d'Anne-



Le moulin de Courfaivre. (Photo Emile Gigon, 1974)

Marie-Geneviève Jeannerat, marié le 23 octobre 1860 à Marguerite Hoffmeyer de Bassecourt, née en 1828, décédée à Sépries en 1914 et de leurs six enfants¹⁸. A la mort de François Mahon, décédé en 1902 à Courfaivre, le moulin devient la propriété de son fils Léon, né à Sépries le 8 octobre 1865, décédé en 1926 à Glovelier, qui épouse à Bassecourt le 10 novembre 1903 Augustine Stadelmann, née à la ferme de Grangiéron (commune d'Asuel) le 5 novembre 1867, originnaire de Flühli (LU), décédée à Glovelier en 1935. Le couple n'aura qu'une fille Marguerite Julie, née en 1905 à Courfaivre, qui épouse à Glovelier le 8 octobre 1928 Albert Chavanne, négociant à Glovelier, né en 1899, bourgeois de Cœuve. En 1921, la famille Mahon-Stadelmann quitta Courfaivre et s'établit à Glovelier, sa commune d'origine.

Par la suite, le moulin de Courfaivre passera encore dans les mains de deux bourgeois du lieu :

- François Hennemann, né le 28 février 1880 qui avait épousé le 18 mai 1904 Maria Girardin, née le 7 juin 1880, qui lui donne trois filles : Marie Rose, décédée en 1996, Yvonne, la seule descendante des Hennemann vivant encore au village, et Madeleine qui réside à Lausanne depuis de nombreuses années ;
- Alfred Girardin, né le 10 mai 1894 qui épouse le 24 novembre 1920 Catherine Chappuis, de Vicques. Le

couple aura quatre enfants dont Alfred, maire et fondateur d'une fabrique de boîtes d'horlogerie (Girco).

ANNEXE

Les derniers barons de Flachslanden

Les Flachslanden descendent d'une ancienne famille noble de Haute-Alsace dont les ancêtres en ligne directe sont connus dès 1185 dans le village de Flachslanden près de Zillisheim, sur la route d'Altkirch à Mulhouse¹⁹.

Parmi les événements familiaux des trois premiers siècles, on peut mentionner la mort du chevalier Werner de Flachslanden à la tête d'un groupe de 90 hommes à la bataille de Sempach (1386) lors du combat entre les Autrichiens et les Confédérés suisses luttant pour leur libération.

En relation avec notre propre histoire régionale, on retiendra le mariage de Jean de Flachslanden avec Anna née Marschal-cken von Telsperg, de la famille noble de Delémont. Bourgeois de Bâle en 1406, puis conseiller, enfin bourgmestre, Jean de Flachslanden entre au service du prince-évêque avec la charge de magister (directeur des écoles), puis archichambellan (Erzkämmerer), et vers 1430 intendant (Hofmeister).

La deuxième lignée des Flachslanden possédait des biens dans la Haute-Alsace (et aussi dans l'évêché de Bâle comme nous l'avons vu) et contracta des alliances avec la noblesse d'Alsace et de Suisse. L'un d'eux, le baron Jean Henri Joseph avait épousé en 1723 Joséphine Jeanne Françoise de Reinach Hirtzbach²⁰. Vidame (= représentant) de l'évêché de Strasbourg, président de la régence de Saverne, le baron eut trois fils et deux filles de cette baronne de Reinach et mourut en 1755. La fille aînée Marie Jeanne Madeleine fut abbesse d'Ottmarsheim à la fin de l'ancien régime, alors que la cadette Henriette Françoise, chanoinesse, mourut en 1744 et fut inhumée aux Récollets de Strasbourg. Des trois garçons, deux choisirent la carrière militaire et le troisième un ordre religieux :

1. Jean Conrad, qui était probablement l'aîné, officier au régiment de Royal-Croate mourut en 1756. Selon certains historiens, il avait épousé Marie Françoise de Truchsess dont il n'eut pas d'enfants.
2. Jean François Henri, né à Saverne en 1734, capitaine au régiment français de Nassau épousa en 1776 Marie Anne Antonie de Breitenlandenberg dont il eut trois filles : Emilie, Adélaïde et Octavie. Jean François Henri n'entra au service qu'en 1756, et passant de la cavalerie à l'infanterie, il devint maréchal de camp en 1780. En 1789 il était commandant

en second de la province d'Alsace.
Mais en 1791, il émigra pour se rallier
au Conseil des princes à Coblenze. Il
mourut à Blankenburg dans le
Brunswick le 21 juillet 1797²¹.

3. Jean-Baptiste Antoine, né à Saverne
en 1739, devint bailli, grand-croix de
l'ordre de Malte: en 1799 il était
membre du grand prieuré de Bavière,
après avoir aussi émigré. Il mourut
le 19 mars 1822 à Neubourg
(Bavière), sans avoir jamais eu un
rôle dans l'armée française.

Les ancêtres de deux autres lignées
ayant renoncé à leur titre de noblesse
émigrèrent, l'un d'eux dans le duché de
Wurtemberg, l'autre dans le Pays de
Bade.

Jean Christe-Meier
Le Bémont

Liste d'ascendance de Marie Jeanne Madeleine de Flachslanden¹

1	FLACHSLANDEN	Marie Jeanne Madeleine	
2	FLACHSLANDEN	Henri Christophe Antoine de F.	
3	ZURHEIN	Anne Marie	
4	FLACHSLANDEN	Christophe Annibal de F.	
5	REINACH-STEINBRUNN	Marie Anastasie de R.-S.	1646
6	ZURHEIN	François Louis	
7	ROGGENBACH	Marie Sibille de R.	
8	FLACHSLANDEN	Jean Ottmar de F.	
9	REICH de REICHENSTEIN	Catherine R. de R.	
10	REINACH-STEINBRUNN	Jacques Sigismond de R.-S.	1602
11	STADION	Marie Scholastique de S.	
12	ZURHEIN	Jean Guillaume z. R.	
13	REICH de REICHENSTEIN	Béatrice R. de R.	
14	ROGGENBACH	François de R.	
15	MUNCH de ROSENBERG	Marie Jacobée M. de R.	
16	FLACHSLANDEN	Jacques Christophe de F.	
17	RESCHACH	Bilgerin de R.	
18	REICH de REICHENSTEIN	Jean Jacques R. de R.	
19	SCHAUENBOURG	Judith de S.	
20	REINACH-STEINBRUNN	Jean Thibaut de R.-S.	
21	WANGEN	Marie Cléophie de W.	
22	STADION	Jean Ulrich de S.	
23	SICKINGEN	Marguerite de S.	
24	ZURHEIN	Louis z. R.	
25	RUEST	Jacobée de R.	
26	REICH de REICHENSTEIN	Jacques R. de R.	
27	REINACH	Marie Euprosine de R.	
28	ROGGENBACH	Hans Hartmann de R.	
29	ZURHEIN	Marie Suzanne von ZUR.	
30	MUNCH de ROSENBERG	Jean Jacques M. de R.	
31	DORMENTZ	Marie Sibille de D.	

AAEB, B 237/38, Stammbäumen, N° 63

Notes

¹Jean Nicolas Barbier, *Au moulin de Courfaivre, pendant la Révolution française*, Editions de la Prévôté S.A., Moutier; Mémorial commenté par Marcelin Babey. Marcelin Babey a retenu l'orthographe du nom avec «a» ; dans les registres paroissiaux de l'époque et de nos jours on écrit Barbier avec un «e».

²Alexis Joset, *Notices historiques sur le village et la paroisse de Courfaivre*, 1951. Dans son Dictionnaire historique des paroisses de l'AEB, Arthur Daucourt parlera à ce sujet d'Henri dit Vouge, chevalier d'Undervelier.

³Henry Wiqua, notaire à Delémont.

⁴Alfred Ribeaud, *Le moulin féodal, Etude de droit et d'histoire sur la principauté épiscopale de Bâle*, Librairie Payot Lausanne/Genève, 1920.

⁵AAEB B 237/38 v. Flachslanden.

⁶Permet au seigneur de saisir le fief temporairement ou définitivement.

⁷Registres paroissiaux de Bassecourt.

⁸Les autres enfants de Henry le vieux sont : Henry le jeune qui épouse Marie Bourrignon, de Claudat; Antoine qui épouse le 3 février 1682, Anne Lachat, de Jean.

⁹De sa première épouse, il eut douze enfants, dont six qui se marièrent : Léonard (1687-1765); Georges (1692-1771), Jeanne Françoise (1697-1790), qui épouse en 1726 Antoine Citherlet (1690-1743), notaire à Courfaivre, de Nicolas et Vérène Guerru, Jean Jacques (1701-1760), Pierre (1703-1768), Henri (1714-1749).

¹⁰Les autres enfants mariés sont : Nicolas qui épouse en 1738 Marguerite Bandelier; Marie qui épouse en 1742 Jean Bandelier, Marguerite épouse en 1749 Joseph Bandelier et Jean qui épouse en 1743 Catherine Rolle.

¹¹Les autres enfants du couple sont : Marguerite, née en 1728, qui épouse en 1755 Ursanne Voyame, de Bassecourt; Pierre Joseph (1733-1798), char-

treux sous le nom de Dom Hugues, prieur de la chartreuse de la «Part-Dieu» en Gruyères FG (1783) et Jean (1736-1783), meunier qui épouse en 1758 Catherine Rottet.

¹²Citherlé – Citerlé = orthographe variable selon les époques (voir mon article sur cette famille dans le *Bulletin N° 22 du Cercle généalogique de l'AEB*).

¹³Sur les dix enfants du couple, cinq moururent jeunes, les autres enfants du couple seront : Joseph (1759-1824), entré à Bellelay, où son oncle, le P. Ambroise Monnin était religieux depuis 1761, il y fit profession en 1778 et prit le nom de François de Sales. Ordonné prêtre le 5 juin 1784, il étudie à la Sorbonne à Paris en 1787 avant de reprendre la direction du pensionnat de Bellelay jusqu'en 1797. Lors de l'entrée des troupes révolutionnaires à Bellelay, il se réfugie en Souabe. Premier principal du collège de Delémont fondé en 1812, il est reçu bourgeois de Delémont en 1821. (Voir son journal de voyage à Paris dans Vautrey, *Notices historiques*); Marie Elisabeth (1766-1836), qui épouse en 1804 Joseph Kœtschet (1773-1852), menuisier à Delémont, d'Henri Joseph et d'Anne Conscience ; Jean Nicolas (1773-1824), commerçant, qui épouse en 1799 Catherine Routet (1776-1853), de Pierre et Anne Marie Bandelier. Jean Nicolas Barbier est l'auteur d'un journal relatant l'histoire du village de 1794 à 1796; Jean Baptiste (1779-1843), pharmacien à Delémont, reçu bourgeois de Delémont en 1821, qui épouse en 1807 à Hauterive (FR) Marie Catherine Gendre, de François Charles, commerçant et bourgeois de Fribourg, et de Marie Catherine Appenthal.

¹⁴AAEB B 237/38, Mémoire préoccupatoire du 23 mai 1788 et Requête au Sr L'Hoste, notaire impérial du 30 mai 1788.

¹⁵Preneur à bail.

¹⁶Deniers de consentement à payer au Seigneur en cas de changement de propriétaire.

¹⁷Les trois filles du couple sont : Marie Aloyse, née en 1839, épouse en 1870 Joseph Salomon Tendon, né en 1825, de Louis et Madeleine Citherlet; Rose Delphine (1845-1913), commerçante, épouse en 1881 Joseph Petignat (1851-1901), de Alle, avocat à Porrentruy, sans postérité; Marie Julie, née en

1848, épouse en 1868 François Thalmann, de Courcelon.

¹⁸La documentation sur la famille Mahon de Glovelier provient de M. Alphonse Chavanne que je remercie vivement.

¹⁹Erwin Kehrer, Pr Dr de Wiesbaden, *Arbre généalogique des Flachsland*. AAEB B 237/38, v. Flachsland.

²⁰Société d'Histoire du Sundgau, *Annuaire 1994*, p. 267 (Hervé Pinoteau).

²¹En nous référant au différend qui opposera les meuniers de Courfaivre à la famille de Flachsland et trouva son aboutissement en 1772, nous pouvons donc admettre que le plaignant ou impétrant était bien Jean François Henri, né à Saverne en 1734, N° 2 ci-dessus.